



## ROUMOULES

Commune adhérente depuis 1997

Le Verdon, c'est une rivière qui parcourt 165 km et traverse le territoire à la manière d'une épine dorsale. Elle est source d'énergie et réservoir d'eau, et se prête aux activités de loisir, avec ses eaux vives, ses gorges et ses grands lacs. C'est aussi une mosaïque de paysages et de cultures, entre Alpes et Méditerranée. Un livre ouvert sur la géologie et la biodiversité. Une terre agricole, où poussent la lavande, le blé et l'olivier, qui porte l'empreinte d'un pastoralisme bien vivant. Une terre d'histoire, qui résume 500 000 ans d'une présence humaine inventive. Et une terre attractive, qui bénéficie d'une vraie renommée touristique.

### UN TERRITOIRE REMARQUABLE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un territoire d'exception, reconnu pour la qualité de ses patrimoines et de ses paysages. C'est aussi un territoire rural à l'équilibre fragile, qui a besoin d'être préservé. Mais il n'a rien d'un sanctuaire : c'est un lieu qui vit et se développe, dans un rapport harmonieux entre l'homme et la nature.

### UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un projet collectif et solidaire. Un projet de développement responsable, construit par les élus, les habitants et les associations, pour préserver les atouts de leur territoire et le transmettre aux générations futures. Il implique la Région (qui est à l'origine de sa création) et les départements : ensemble, ils assurent la gestion et le développement du territoire dans le respect de ses objectifs. Et il s'appuie sur les 46 communes qui ont choisi d'y adhérer, à travers des actions concrètes et ciblées.

### UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un territoire labellisé. Évalué selon des critères très précis et classé par décret du Premier ministre, il bénéficie d'une reconnaissance nationale pour la valeur de ses patrimoines et la qualité de son projet. Il profite d'une image attractive et porteuse de valeurs, garantie d'un cadre de vie de qualité et d'un modèle de développement innovant et respectueux des hommes et de l'environnement.

### LE PARC EN CHIFFRES

192 000 hectares

35 000 habitants

46 communes

1 région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

2 départements  
Alpes-de-Haute-Provence  
et Var



### LES PARCS EN FRANCE

La France compte 54 Parcs naturels régionaux (dont 9 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ils représentent 15 % du territoire français, plus de 4400 communes et près de 4,1 millions d'habitants.

## QU'EST-CE QU'UNE CHARTE ?

Résultat d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le document qui concrétise les objectifs du Parc et les moyens qu'il se donne. C'est un contrat signé par les communes, les communautés de communes, les départements et la Région, par lequel chacun s'engage à respecter les mesures qui y sont détaillées. Elle est approuvée par l'État, pour une durée maximale de 15 ans.

Classée pour la première fois en 1997, la charte du Parc fera l'objet d'un renouvellement en 2023.

## QUELS SONT LES OUTILS DU PARC ?

Réunis au sein du syndicat mixte, ce sont les élus des communes, de la Région et des départements qui mettent en œuvre la politique du Parc. Ils décident des actions à entreprendre en s'appuyant sur des instances de propositions (commissions, conseil de développement et conseil scientifique), et en confient la réalisation aux équipes techniques du Parc.

Les moyens financiers dont ils disposent proviennent à la fois des cotisations des membres, et des subventions qu'ils obtiennent pour leurs projets.



## LES MISSIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

**1. Connaître, préserver et valoriser les patrimoines :** le Parc possède de multiples richesses (naturelles, culturelles, paysagères, archéologiques...) qu'il a fallu étudier et inventorier pour mieux les protéger.

*Le + Parc : animer des inventaires citoyens, mobiliser des réseaux de spécialistes, proposer des chantiers participatifs.*

**2. Assurer la gestion et l'utilisation équitable de l'eau :** indispensable à la nature, à l'alimentation et à l'irrigation, source d'électricité, terrain de jeu des sportifs et des pêcheurs... l'eau est un enjeu majeur qui exige de concilier de nombreux usages.

*Le + Parc : réunir les acteurs autour d'une même table pour agir en concertation, être un interlocuteur de poids dans la négociation des contrats et des financements.*

**3. Préserver la diversité du tissu économique, structurer et valoriser les activités emblématiques :** l'agriculture et le tourisme sont deux activités motrices pour le territoire. Le Parc agit donc pour préserver le foncier agricole. Il accompagne les éleveurs face à la prédation du loup. Il encourage la diversification touristique, et veille à l'entretien et l'amélioration des sites.

*Le + Parc : porter des démarches globales de valorisation et de développement, gérer des conflits d'usage.*

**4. Améliorer l'habitat sans sacrifier la qualité des paysages et les espaces naturels et agricoles :** parce que la manière d'habiter le territoire et de s'y déplacer ont un impact fort, le Parc veille à protéger les spécificités locales du bâti et l'intégrité des paysages, tout en accompagnant l'évolution des besoins de la population.

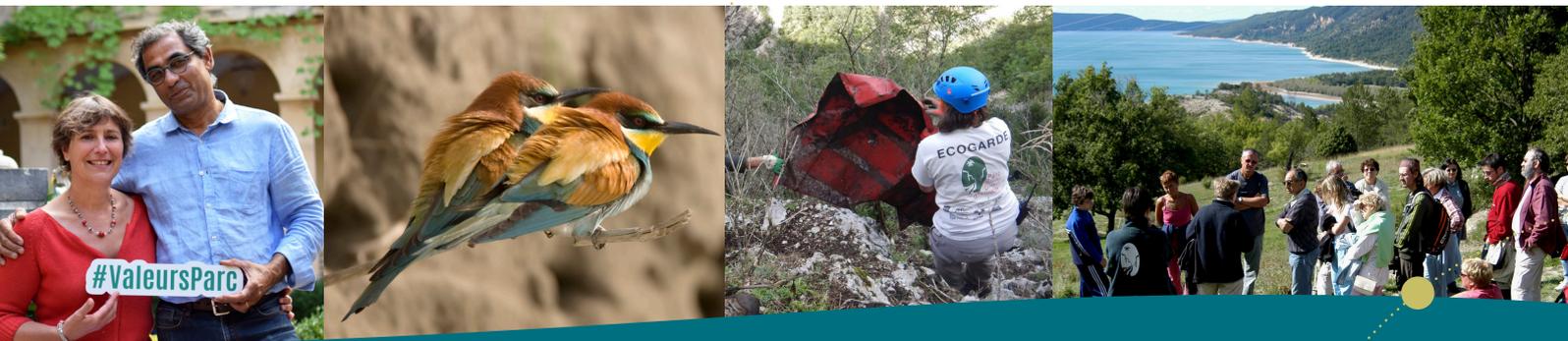
*Le + Parc : assurer un travail de fond pour un résultat garanti sur le long terme.*

**5. Impliquer tous les acteurs dans la gestion du territoire :** une gestion durable et responsable passe par l'implication de tous. À travers des actions concrètes et participatives, des débats, des créations collectives et des animations jeune public... le Parc transcende les frontières et fait travailler ensemble tous les acteurs du territoire.

*Le + Parc : favoriser l'émergence de projets collectifs, monter des actions pédagogiques, assurer un travail de sensibilisation, créer des lieux de réflexion et de débat.*

**6. Accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique :** améliorer l'isolation des bâtiments, développer les transports collectifs, encourager les pratiques vertueuses et en expérimenter de nouvelles... le Parc s'implique pour faire face aux nombreux défis qui s'annoncent.

*Le + Parc : porter des projets expérimentaux et innovants, aider au montage technique et financier des projets, mobiliser et responsabiliser les acteurs du territoire.*



## LES MÉTHODES DU PARC

- Il n'a pas de pouvoir réglementaire : on y pratique la concertation.
- Son état d'esprit n'est donc pas de contraindre... mais de convaincre !
- Son rôle n'est pas d'agir seul, mais plutôt d'animer...

- Il mobilise des moyens humains pour accompagner.
- Il cherche des financements qui génèrent des ressources supplémentaires.
- Il lui arrive d'assurer lui-même le portage d'actions globales, quand aucun autre acteur du territoire ne peut les prendre en charge.

# PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES DE 2008 À 2019



## PATRIMOINES NATUREL, BÂTI ET PAYSAGER

- Animation du site **Natura 2000** « Plateau de Valensole » : diagnostic et définition d'objectifs de gestion, inventaires et suivis (petit rhinolophe, chevêche d'Athéna ; pollinisateurs sauvages, bruant ortolan, oiseaux communs nicheurs liés aux espaces agricoles) ; montage de mesures agro-environnementales en faveur de l'outarde canepetière et de milieux pastoraux avec des agriculteurs volontaires, montage d'un contrat Natura « bois sénescents » en forêt privée.
- Études pour la restauration des continuités écologiques et de la morphologie du **Colostre** (2012-2017) ; définition de l'avant-projet et concertation avec les riverains sur Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Brômes (2018-2019), étude à venir sur Riez et Roumoules.
- Travaux d'**entretien** et de restauration de la **végétation des bords du Colostre** : 19,6 km traités depuis 2018, en continuité des brigades bleues du département des Alpes-de-Haute-Provence.
- 70 édifices du **patrimoine bâti** inventoriés et décrits sur la commune et 4 panneaux de valorisation « chemins du patrimoine » installés devant l'église et le presbytère, la fontaine de la République, le lavoir couvert et sa fontaine.
- Inventaire participatif des **pigeonniers et cabanons** du plateau de Valensole et valorisation via un guide découverte.
- Organisation d'un **chantier participatif de restauration** du patrimoine bâti et de transmission des savoir-faire traditionnels pour la restauration du **puits de Valvachères**.



## ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET CULTURE

- Organisation de **temps d'échanges pour les habitants** : ciné-débat sur la vie à la campagne; sur l'apiculture, un spectacle autour des nouveaux arrivants *Entre ou vert ?!* ; une intervention du CrieuR du Verdon...
- Projet culturel **Raconte-moi ton Verdon** : recueil de la parole des habitants et présentation du spectacle *l'Inventaire du Verdon* (2013).

- Entretiens avec les habitants pour la création du spectacle *La veillée du CrieuR du Verdon* sur l'histoire des migrations locales jouée à la salle des fêtes.
- Création du spectacle **La guinguette du Colostre** par le CrieuR du Verdon en 2017 (à retrouver sur [www.youtube.com/parcduverdon](http://www.youtube.com/parcduverdon)).
- Prise en charge d'**interventions pédagogiques** ou de sorties pour l'école primaire (4), le collège de Riez sur le jardinage, l'eau et la rivière du Colostre, etc.



## AGRICULTURE, TOURISME ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Accompagnement des **agriculteurs volontaires** du plateau de Valensole vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement (**démarche REGAIN** co-animée avec la chambre d'agriculture O4 et la SCP) : 50 exploitations impliquées dont 2 sur la commune (préconisation de pratiques permettant la restauration de la qualité des sols et de l'eau, formations, journées techniques...).
- Réalisation d'un état des lieux du **potentiel trufficole**.
- Attribution de la **marque Valeurs Parc** à un producteur de safran.
- Étude de **développement agricole** de la vallée du Colostre.
- Accompagnement de l'initiative du magasin **Verdon Solidaire** – association de commercialisation et de mise en relation producteurs et consommateurs, notamment via le montage de dossiers européens (Leader).
- Accompagnement de porteurs de projets en démarche de création d'activités et d'installation en agriculture dans le cadre du projet **Espaces tests agricoles** (production maraîchère et élevage volaille et porc fermier).
- **Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)** : aide technique et financière sur la rénovation de l'école (travaux non réalisés *in fine*).
- Transmission des **savoir-faire fruitiers** : appui technique et fourniture de plants pour la création d'un verger conservatoire de variétés anciennes d'intérêt local chez 1 agriculteur volontaire de la commune (68 vergers créés sur le Parc).
- Promotion de la **randonnée** : création du GR de Pays – Tour des balcons du Verdon et plateau de Valensole et d'un circuit de randonnée à vélo (VTC) « Cabanons et Pigeonniers » ; valorisés dans [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)



## AMENAGEMENT, URBANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS

- Accompagnement de l'élaboration du **plan local d'urbanisme** : aide à la rédaction du cahier des charges pour sélectionner le bureau d'étude, transmission d'éléments de connaissance sur les patrimoines et les continuités écologiques, participation aux réunions, émission d'un avis sur le projet de PLU arrêté.
- Accompagnement pour la ré-homologation (trois fois : 2008, 2010, 2018) du **terrain de motocross Pierre Guillaumond**, et avis sur les manifestations sportives motorisées s'y déroulant.
- Accompagnement à l'intégration paysagère de la **signalétique**.

## ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU VERDON

- Cartographie et élaboration de la **trame verte et bleue** (continuités écologiques) et fiches descriptives d'environ 300 **zones humides**.
- Élaboration concertée et approbation d'objectifs de qualité, de préservation des milieux aquatiques et de répartition des usages de l'eau via le **schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)**.
- Démarche d'organisation de la compétence Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (**GEMAPI**) transférée par les intercommunalités au syndicat mixte du Parc.
- Travaux de **restauration et d'entretien de la végétation des bords de rivière** : 801 km traités (haut et moyen Verdon : 587 km ; Artuby-Jabron : 135 km ; bas Verdon : 79 km) depuis 2008.
- Apport de connaissances et accompagnement du projet **d'extension du réseau d'eau SCP** sur le plateau de Valensole pour permettre une bonne intégration paysagère et environnementale et favoriser des pratiques agricoles respectueuses des ressources en eau et de la biodiversité.
- Mise en place d'un **observatoire photographique des paysages en 2018** : 60 prises de vue représentatives des paysages naturels, agricoles, bâtis... puis reconduite annuelle pour un suivi de leur évolution.
- Programme de **restauration du patrimoine bâti** et de transmission des savoir-faire traditionnels (chaux, plâtre paysan, pierre sèche, calade...) : une 50<sup>aine</sup> d'édifices restaurés ou ayant fait l'objet de prescriptions du Parc, dont 31 restaurés en chantiers participatifs.
- Mise en place de la **ferme pédagogique de Valx** (maison du Parc) : installation de chevriers et

réalisation d'animations pédagogiques (entre 20 et 60 par an) concernant tous les publics (depuis 2015).

- Nombreuses **éditions valorisant les patrimoines**, les savoir-faire et les initiatives : 9 courriers scientifiques, lettres d'informations du Parc (7), guides pratiques / rapports (16), Cahiers de la biodiversité (6).
- **Promotion des activités touristiques de découverte** des patrimoines : carnet de découverte (11 numéros), cartes touristiques (10 numéros), carte randonnée des gorges du Verdon (1).
- **Opération écocardes** (depuis 2002) : patrouilles estivales d'information, de sensibilisation et prévention aux problématiques des déchets, de la navigation, du camping sauvage et de l'emploi du feu.
- **Promotion des activités touristiques de découverte** des patrimoines : carnet de découverte (11 numéros), cartes touristiques (10 numéros), carte randonnée des gorges du Verdon (1).
- 46 permanences de **conseil architectural et paysager** à destination des porteurs de projet publics et privés sur le territoire du Parc (174 particuliers et 19 communes conseillés)
- Programme d'actions du **contrat rivière** : appui technique et financier sur 35 projets de stations d'épuration (21 réalisées, 14 en cours), de schémas directeurs eau potable ou assainissement, de 18 toilettes sèches...
- **Partenariat** avec la société du canal de Provence pour développer une solidarité aval/amont : contribution au financement des projets locaux d'amélioration de la qualité de l'eau (près de 3 millions d'€ en 12 années).
- **Audit des consommations** d'eau dans les bâtiments/équipements publics et préconisations pour 8 collectivités volontaires.
- Installation d'un **réseau radio** structuré autour de 8 relais permettant de couvrir le territoire et destiné à la **sécurité** et l'alerte secours. Le service est proposé aux agents publics (pompiers, gendarmes, ONF, sécurité civile... et agents communaux adhérents) aux professionnels touristiques d'activités de pleine nature, et aux bergers.

Pour en savoir plus  
[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

Rejoignez-nous sur Facebook  
[facebook.com/ParcdVerdon](https://facebook.com/ParcdVerdon)

Visionner les vidéos sur  
[youtube.com/parcduverdon](https://youtube.com/parcduverdon)

Écoutez-nous sur Radio Verdon  
91 FM & 96,5 FM

Venez à la Maison du Parc  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.  
Domaine de Valx 04360 Moustiers-Sainte-Marie  
Tél. 04 92 74 68 00  
[info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr)